

nous promet depuis longtems un chef-d'œuvre , dont l'expectation fait languir plus d'un de ses admirateurs. La plûpart de ceux qui ont écrit sur l'édit qui révoque celui de Nantes , ont prétendu qu'il étoit moins l'ouvrage de Louis-le-Grand que celui de son conseil. Ce Prince , selon eux , n'étoit point informé de l'état des choses : on surprit sa piété : on lui arracha la signature de l'édit qui anéantit la religion protestante en France. Et ceux qui jugent : qu'il est téméraire de supposer qu'un Prince si éclairé se soit laissé surprendre & gouverner par ses ministres , dans une affaire de cette importance , ne le disculpent que par des probabilités : le Dauphin , mieux instruit , nous offre dans la justification complete des vues & de la sagesse du Monarque un monument précieux pour l'histoire de son regne. Les réflexions générales auxquelles il s'arrête d'abord sur la nature & les conséquences de la véritable religion ne seroient pas plus justes , ni mieux développées si elles étoient l'ouvrage d'un théologien consommé.

« Sans entrer , dit ce Prince , dans des
 » discussions théologiques qui ne sont point
 » de ma compétence , & dans lesquelles je
 » suis très-peu versé , je demande au plus
 » habile des huguenots , si jamais un législateur
 » laissa une société sans juges établis pour
 » terminer les différens , en donnant à chacun
 » le droit de se faire justice à soi-même ? Un
 » tel législateur ne seroit certainement pas un
 » Dieu , il ne seroit pas même un homme
 » sensé. *Mais , dira-t-on , Dieu a donné ce
 » juge en matiere de religion , c'est sa p. role,*